



**Dossier d'enregistrement au titre des ICPE pour  
l'exploitation d'une déchèterie à Sainte-Menehould**

Département de la Marne (51)

**P.J. n°1 :**

**Description des activités**

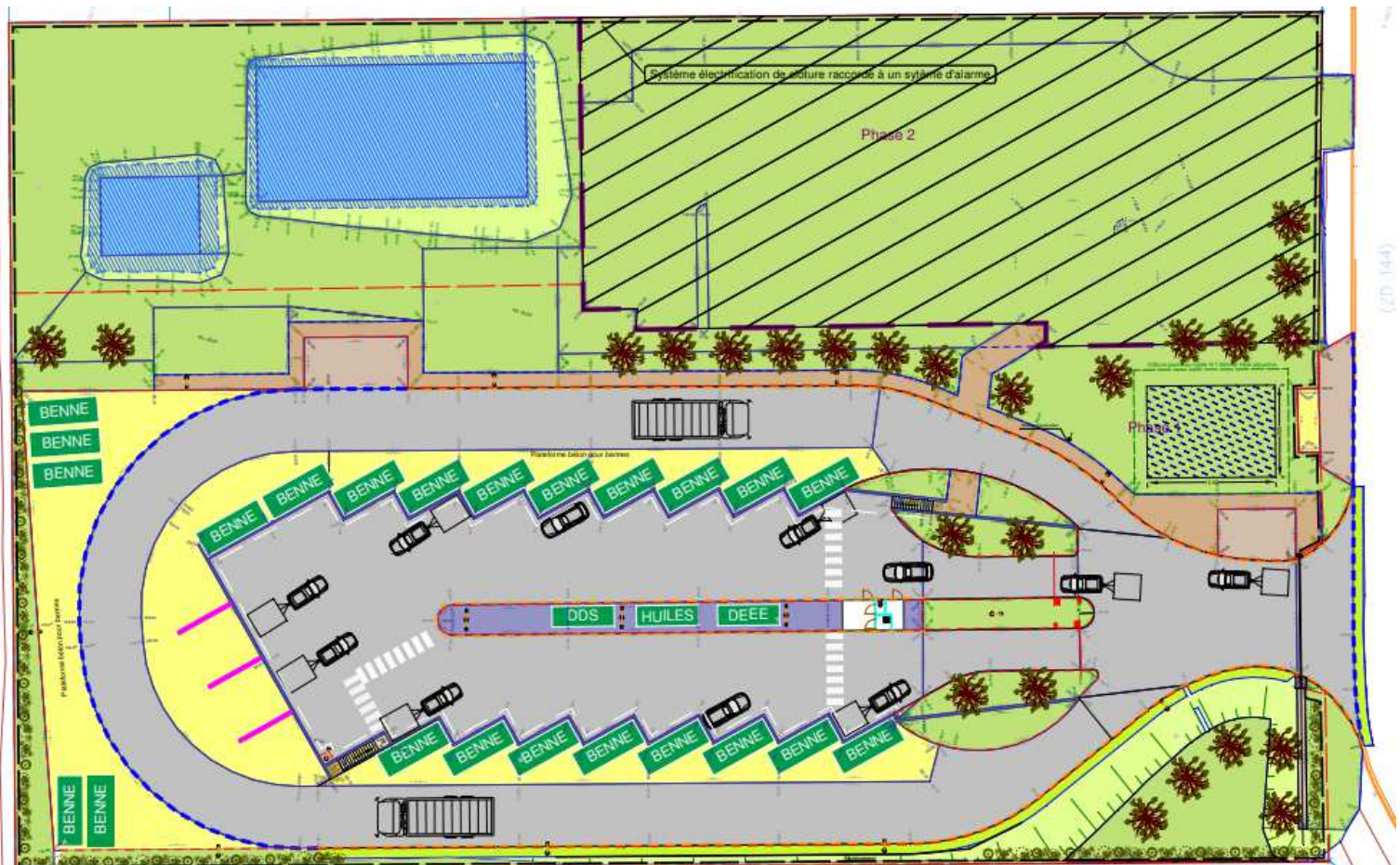
## Sommaire

<b>DESCRIPTION DES ACTIVITES (P.J. N°1).....</b>	<b>3</b>
--------------------------------------------------	----------

## DESCRIPTION DES ACTIVITES (P.J. N°1)

Exploitation d'une déchèterie intercommunale pour la gestion des déchets des habitants du territoire.

Il sera procédé à une construction d'une nouvelle déchèterie sur la commune de Sainte-Menehould sur un nouveau site.



Cette nouvelle installation permettra d'assurer une meilleure sécurité des usagers et un meilleur environnement de travail au gardien et aux prestataires de collecte tout en favorisant un tri de qualité devant aboutir à une meilleure valorisation des déchets produits par les habitants du territoire.

L'installation sera composée de quais constitués de dispositifs anti-chute. Il y aura également des bennes et des conteneurs pour la dépose des déchets. Il y aura une voirie différenciée entre les usagers et les prestataires de collecte.

Une signalétique adaptée sera mise en place sur le site afin de préciser les horaires d'ouverture, les déchets acceptés, les risques éventuels (chute, incendie, chimique), les interdictions ainsi que les sens de circulation et les limitations de vitesse.

Seront également présents sur le site : un local gardien, un local aéré pour le stockage de déchets dangereux, des caisses grillagées et une aire dédiée pour le stockage de déchets électriques et électroniques.

Les conditions de stockage respecteront la réglementation en vigueur (aération, rétention,...).

Il sera mis en place un réseau de collecte des eaux pluviales de voirie et de toiture (local gardien et local DDS) sur le site.

Les eaux pluviales de voirie seront traitées par un déboureur-déshuileur correctement dimensionné avant de rejoindre le réseau d'eaux pluviales de la zone des Accrues de la commune de Sainte-Menehould qui va rejoindre ensuite l'Auve (débit de fuite de 2 l/s).

Une vanne permettra d'isoler le site et de contenir tout écoulement pollué. Le site sera équipé d'extincteurs, d'une bache incendie de 120 m<sup>3</sup> et d'un poteau incendie, permettant une couverture totale de l'installation.

Les heures d'ouverture se feront en journée du mardi au samedi.

Il est spécifié qu'il y aura les volumes suivants en place sur la déchèterie de Sainte-Menehould :

<b>Déchets non dangereux</b>		
<b>Fraction</b>	<b>Contenant</b>	<b>Volume ICPE (m3)</b>
Plastiques rigides	1 benne de 35 m <sup>3</sup>	35
DEA	1 benne de 35 m <sup>3</sup>	35
Bois A ET B	2 bennes de 35 m <sup>3</sup>	70
Ferreux et non ferreux	2 bennes de 35 m <sup>3</sup>	70
Réserve à quai	1 benne de 35 m <sup>3</sup>	35
Déchets verts	4 bennes ou alvéoles de 35 m <sup>3</sup>	140
Encombrants	2 bennes de 35 m <sup>3</sup>	70
Gravats	2 bennes de 12 m <sup>3</sup>	24
Plâtre	1 benne de 12 m <sup>3</sup>	12
Cartons	2 bennes à toit coulissant de 35 m <sup>3</sup>	70
Réserve hors quai	5 bennes de 35 m <sup>3</sup>	175
Pneus	1 benne de 35 m <sup>3</sup>	35
Verre	4 PAV de 4 m <sup>3</sup>	16
Huile végétale	1 fût plastique de 200 litres	0,2
Textiles	2 PAV de 2 m <sup>3</sup>	4
DEEE non dangereux	10 Caisses grillagées de 2 m <sup>3</sup>	20
DEEE non dangereux	1 benne hors quai de 35 m <sup>3</sup>	35
<b>Total volume déchets non dangereux</b>		<b>846,2</b>

*Les DEEE non dangereux mentionnés précédemment dans le dossier sont affiliés au code déchet 20 01 36.*

Par ailleurs, le site réceptionnera des déchets dangereux dans le cas de l'activité classée sous la rubrique 2710-1.

Un dossier de déclaration a été déposé pour cette activité (rubrique 2710-1) et a fait l'objet d'une télédéclaration (jointe en PJ21). Pour rappel, le dossier d'enregistrement traite de la rubrique 2710-2. La note du 20 décembre 2021 relative aux modifications des ICPE indique que le pétitionnaire peut déclarer l'ICPE D dans le dossier de demande d'enregistrement s'il le souhaite et dans ce cas, l'AP d'Enregistrement peut prévoir des prescriptions au titre des rubriques D ICPE. Dans le cas présent, il a été pris le parti de faire une déclaration distincte.

En ce qui concerne les déchets dangereux, ils seront composés principalement des déchets suivants :

- Piles (20 01 33), acides (20 01 14), bases (20 01 15), solvants (20 01 13), produits phytosanitaires (20 01 19), produits pâteux (20 01 27), filtres à huile (16 01 07), huiles minérales (13 01 et 13 02), pots ou emballages vides souillés (15 01 10), aérosols (15 01 04, 15 01 05, 15 01 06, 15 01 10), batteries (16 06), DEEE dangereux (20 01 35)... Ils sont variables en fonction des usages des administrés ayant accès à la déchèterie. Ainsi, il ne peut pas être déterminé de quantité par type de déchets. Les quantités seront très faibles et ne dépasseront pas la quantité maximale déclarée à savoir 5 t. Il s'agit avant tout de déchets ménagers apportés dans des contenants de petites tailles par les ménages du territoire. Ces contenants seront déposés par le gardien de la déchèterie en caisses-palettes/fûts séparés par fraction. L'agent sera formé spécifiquement sur ces types de produits dans un local spécifique et conforme à la réglementation en vigueur. Ci-dessous quelques exemples de contenants qui seront mis à disposition :



#### Cuve de récupération 1350 L

- Dim : L 1945 x P1270 x H 1275 mm
- Volume : 1350 litres, poids à vide : 120 kg

#### Caractéristiques techniques :

Conforme au stockage des huiles moteurs  
Contrôle de niveau à distance  
Détecteur de fuite,  
Entonnoir incorporé au couvercle  
Double paroi assurant une rétention de 110%  
et une parfaite étanchéité  
Matière : PE (polyéthylène)

Contenant mis à disposition pour la collecte des huiles minérales. **Selon les recommandations de la DREAL ; stockage conforme aux ICPE soumises à déclaration si accord de la préfecture** (le document déclaration de préfecture confirme ou infirme ce point).  
**Les sites classés ICPE soumis à autorisation de pourront pas être dotés de ce type de matériel.**  
Il faudra dans ce cas, se projeter sur une rétention 'classique' (fournie par CHIMIREC EST) à laquelle des travaux de mise à l'abris devront être prévu (aux frais de la collectivité)

	<p><b>Baobag 1000 L de rétention</b> <b>HOMOLOGATION UN</b> ➤ Extérieur : 1 050 x 1 200 x 1000 mm <u>Caractéristiques techniques :</u> 4 sangles avec jupe de fermeture, fond plat, Facilité de remplissage et de manipulation, Stockage propre et hermétique, Parfaite étanchéité, Couvercle protégeant des intempéries, Transport en toute sécurité, Signalétique indiquant la nature du déchet.</p>	<p>Préconisation pour le stockage des <b>emballages souillés</b>, la capacité de rangement est plus importante et adaptée à ce déchet volumineux</p>
	<p><b>Bac de 600 L et couvercle</b> <b>Avec sache HOMOLOGATION UN</b> ➤ Extérieur : 1 200 x 1 000 x 760 mm ➤ Volume : 600 litres, poids : 38 kg <u>Caractéristiques techniques :</u> Facilité de remplissage et de manipulation, Stockage propre et hermétique, Parfaite étanchéité, Couvercle protégeant des intempéries, Transport en toute sécurité, Signalétique indiquant la nature du déchet.</p>	<p>Utilisé pour le conditionnement des <b>pâteux</b></p>
	<p><b>Bac de 660 L UN de rétention</b> <b>HOMOLOGATION UN</b> ➤ Extérieur : 1 200 x 1 000 x 780 mm ➤ Volume : 660 litres <u>Caractéristiques techniques :</u> Facilité de remplissage et de manipulation, Stockage propre et hermétique, Parfaite étanchéité, Couvercle protégeant des intempéries, Transport en toute sécurité, Signalétique indiquant la nature du déchet.</p>	<p>Utilisé pour le conditionnement des <b>liquides/solvants</b></p>
	<p><b>Futs de 200 L ouverture totale</b> <b>HOMOLOGATION UN</b> ➤ Diamètre hors tout : 610 +/- 10 mm, ➤ Hauteur hors tout : 860 +/- 10 mm <u>Caractéristiques techniques :</u> Facilité de remplissage et de manipulation, Parfaite étanchéité, Transport en toute sécurité, Double joint garantissant l'étanchéité</p>	<p>Contenant dédié au stockage des <b>filtres à huiles</b></p>
	<p><b>Caissette de 65 L de rétention</b> <b>HOMOLOGATION UN</b> ➤ Dimensions : 400 X 600 X 365 mm ➤ Volume : 65 litres <u>Caractéristiques techniques :</u> Transport en toute sécurité, Signalétique indiquant la nature du déchet.</p>	<p>Préconisation pour le stockage des <b>déchets en petits volumes</b> (acides, bases, aérosols, phytosanitaires, combustibles, médicaments, produits particuliers, thermomètres au mercure)</p>